

Mais où est donc Ornicar ?

Atelier de réflexion sur la langue française

On s'interroge, on fait des recherches, on échange et on partage. On essaie de nourrir sept rubriques : les bizarreries, des précis linguistiques, les fautes de langue, les expressions imagées, les astuces mnémotechniques, les étymologies étonnantes, les devinettes et les jeux de mots et de lettres.

Site internet : <http://jacge.nguyen.free.fr/ornicar/>

Séance du 19 mars 2015

Semaine de la langue française, du 14 au 22 mars 2015

Poèmes, proverbes, récits, acrostiches : autant d'idées pour utiliser les dix mots.

Participez à la Chaîne des mots en composant un texte libre et original contenant un, plusieurs, ou l'intégralité des dix mots de l'année.

Quelques exemples originaux et inspirants :

Dix mots pour Charlie. Hommage grandiose, fierté d'un rassemblement immense; ce fut pour moi une sérendipité que de voir tout un amalgame d'individus dans une totale zénitude et dans une kermesse de couleurs.

Inutile de chercher sur wiki pour définir cette solidarité qui a émergé du nord au sud de la France et à travers le monde.

Pauvres Inuits qui ont été ciblés et qui ne portaient pas de grigri kitsch pour se protéger de leur crayon à papier !

Des millions de gens leur ont dit Bravo !

Par Zora

Proverbes, maximes et dix fariboles

L'amalgame est père de tous les vices

Un petit bravo vaut mieux que deux grandes olas

Il faut cibler devant sa porte

Tel grigri vendredi dimanche exorcisera

Chassez l'esquimau, il devient Inuit

Kermesse qui chamboule ramasse les mabouls

Le kitsch est l'ennemi du beau

Il ne faut pas dire: sérendipité, je ne boirai pas à ton ruisselet

Il faut soigner sa zénitude dans le triangle des Bermudes

Tant qu'il y a wiki, il y a de l'espoir

Bizarreries ou anomalies

- *Réduire au minimum / Réduire au maximum.* La locution adverbiale « au minimum » signifie « au plus bas degré », « à presque rien », « le plus proche possible de zéro ». En conséquence, lorsque vous parlez de risques (dépenses, frais, charges, etc.), vous devez bel et bien dire : *Robert et Marie-Chantal ont essayé de limiter (de réduire, d'abaisser) au minimum le budget de leurs vacances* (ils ont clairement voulu que le budget soit le plus faible possible). Évidemment, dans ce processus, on comprend que l'amplitude de la réduction est, elle, maximale. Raison pour laquelle on entend ou lit la forme erronée « réduire au maximum ». Dans le même esprit, on doit donc également dire et écrire « prendre le minimum de risques ». Quant au substantif masculin « minimum », il désigne une limite inférieure. *Un minimum de frais.* Au pluriel : *Les minima* (ou *les minimums*) *ont été atteints.* Enfin, dans la forme adjectivale, on a désormais tendance à utiliser : *Des températures minimales* (mais on peut aussi dire « minimums » ou « minima »). [Daniel Lacotte, *Les Bizarreries de la langue française.*]

- *Rutilant*. L'adjectif « rutilant » prend racine dans le latin *rutilus* qui signifie « briller d'un rouge d'un rouge ardent ». Vers le XVI^e siècle, le sens s'est élargi à « briller d'un vif éclat ». Les puristes n'ont pas forcément tort de s'en tenir au premier sens du terme. En conséquence, ils continuent de réfuter l'utilisation de « rutilant » pour évoquer un objet éclatant ou brillant quelle qu'en soit la couleur. Ils considèrent comme fautive la formule « chromes rutilants ». Et, pour eux, une voiture rutilante est forcément rouge. En réalité, l'usage a finalement entériné la seconde acception. Et « rutilant » peut désormais s'employer comme synonyme de « brillant », « éclatant », « flamboyant », « étincelant », voire « scintillant ». [Daniel Lacotte, *Les Bizarries de la langue française*.]

Précis linguistique

- *Suite à*. Trop souvent rencontrée dans les correspondances administratives, l'expression « suite à » est totalement fautive. Vous devez écrire : *Comme suite à mon courrier du 3 octobre...* Ou encore : *Pour suite à mon courrier du 3 octobre...* La formule se réfère ici à une lettre que l'on a soi-même envoyée auparavant. Vous utiliserez « en réponse à » dans les autres cas. [Daniel Lacotte, *Les Bizarries de la langue française*.]
- *De suite*. La locution « de suite » signifie « sans interruption », « l'un après l'autre ». Vous ne pouvez donc pas l'employer dans le sens de « tout de suite ». Aussi est-il parfaitement ridicule de dire : « Je reviens de suite ». Cependant vous pouvez dire : *Manifestement très ému, Robert ne savait prononcer deux phrases de suite*. [Daniel Lacotte, *Les Bizarries de la langue française*.]

Ne dites pas, n'écrivez pas	Dites, écrivez
Le technicien <i>visualise</i> la séquence défectueuse.	Le technicien <i>visionne</i> la séquence défectueuse. Pas plus que « écouter » avec « auditionner », on ne saurait confondre <i>voir</i> (percevoir par les yeux à l'état naturel) ; <i>visionner</i> , de « vision » (regarder à titre professionnel un film, une émission) ; <i>visualise</i> , de l'anglais <i>to visualize</i> (présenter des données, des résultats sur un écran).
Rendez-vous au <i>wagon-restaurant</i> .	Rendez-vous à la <i>voiture-restaurant</i> . Il est d'usage à la SNCF, depuis les années 1960 – et maintenant dans le langage courant – de n'appeler <i>wagon</i> qu'un véhicule sur rails destiné au transport de marchandises, de bestiaux ou de matériaux. C'est le terme <i>voiture</i> qui convient pour le véhicule transportant des voyageurs. On dira donc : « Voiture de seconde ou de première classe... voiture-restaurant... voiture-bar... voiture-lits... ». Pour autant, la Compagnie des wagons-lits n'a, bien sûr, pas été rebaptisée.
Ils viendront tous <i>en moto</i> .	Ils viendront tous <i>à moto</i> . Sans purisme aucun, il reste préférable de dire « à vélo », « à cyclomoteur »... - comme « à cheval », « à skis », « à patins » - et « en voiture », « en train »... Non ?
Le saut <i>en élastique</i> ...	Le saut <i>à l'élastique</i> ... Préposition <i>à</i> = « au moyen de, avec », comme dans « la pêche à la ligne ». Mais « en parachute » ou « en parapente » (objets quasi enveloppants).
Cinq <i>à</i> six personnes ont attendu deux <i>ou</i> trois heures.	Cinq <i>ou</i> six personnes ont attendu (de) deux <i>à</i> trois heures. Il faut <i>à</i> si plusieurs unités séparent les deux nombres cités ou si ceux-ci sont divisibles (« Vingt <i>à</i> trente chevaux », « Un <i>à</i> deux jours » [ce peut être un jour et demi]). Mais

<p>ou si ces deux nombres se suivent et sont indivisibles (« Cinq ou six personnes... », « Deux ou trois lettres reçues... »).</p>

[B. Laygues, *Evitez de dire... Dites plutôt...*]

Expressions imagées

- *Apprendre par cœur* : au Moyen-Âge, le cœur était le siège de l'intelligence.
- *Ne pas être sorti de l'auberge* : les ennuis ne sont pas finis. Les auberges sont les ancêtres de nos hôtels, on y trouvait le couvert et le lit. Les malfrats et prisonniers, qui laissent transparaître leur esprit de dérision dans leur argot, ont fait du terme « auberge » un synonyme de « prison ». Il est vrai qu'au pénitencier on est logé et nourri. Seulement, il n'est pas si aisé d'en partir et, lorsqu'on n'est pas sorti de l'auberge, c'est qu'on s'est mis dans le pétrin, pour un petit bout de temps. L'écrivain Gilles Henry nous fait part d'une autre interprétation, qu'il va exhumer de l'un de nos faits divers. Au début du XIXe siècle, l'affaire de « l'Auberge rouge », à Peyrebeille en Ardèche, impliquait les Martin, propriétaires de l'auberge, et Jean Rochette, leur domestique. On les soupçonne de s'être enrichis de cinquante victimes, sur une période de vingt-six ans. Ils sont condamnés à la guillotine après le témoignage d'un vagabond disant avoir été témoin de l'un des meurtres. On ne sortait pas de l'Auberge rouge, ou alors les pieds devant. [Les Almaniaks, *Pourquoi dit-on... ?*]

- Quelques expressions comportant le mot *chandelle* :

Devoir une fière chandelle : avoir une grande dette de reconnaissance envers quelqu'un. *Fier* a ici le sens de « grand », « fort » ou « remarquable ». Quant à la *chandelle*, elle vient du cierge qu'il fallait autrefois obligatoirement aller faire brûler à l'église en témoignage de reconnaissance. À la fin du XVIIIe siècle, *il doit une fière chandelle à Dieu* voulait dire « il a échappé à un grand péril ». [Georges Planelles, *Les 1001 expressions préférées des Français*]

Le jeu n'en vaut pas la chandelle : cela n'en vaut pas la peine, cela coûterait plus cher que cela ne rapporterait. Cette expression, sous une forme très rapprochée, date du XVIe siècle. Il ne faut pas oublier qu'à cette époque la fée électricité n'existait pas encore et que ceux qui s'adonnaient aux jeux (cartes, dés...), particulièrement ceux donnant lieu à des enjeux, devaient s'éclairer à la chandelle, considérée comme un objet de luxe. Il était d'ailleurs d'usage, dans les endroits modestes, que les participants laissent quelque argent en partant pour dédommager du coût de cet éclairage. Et lorsque les gains étaient faibles, ils ne couvraient même pas le prix de la chandelle... Notre expression est donc simplement une lumineuse métaphore indiquant qu'il n'est pas nécessaire de gaspiller du temps, de l'argent ou des efforts pour n'obtenir en retour qu'un résultat médiocre faisant au final regretter ce qui aura été gaspillé. [Georges Planelles, *Les 1001 expressions préférées des Français*]

Tenir la chandelle : le tiers qui se retrouve en présence d'un couple très occupé à se faire des câlins a vraiment l'impression de tenir la chandelle ! Il se sent de trop. Au XIXe siècle, il était de coutume que soit le garçon d'honneur, soit un valet, assiste à la nuit de noces pour éclairer la couche des mariés à l'aide d'une chandelle. Seulement, par discrétion, il se devait de tourner le dos à la scène des ébats conjugaux, la chandelle au poing. Parfois, il fallait que ce porteur de chandelier vérifie les draps après consommation du mariage pour s'assurer que l'épouse était initialement vierge. [Les Almaniaks, *Pourquoi dit-on... ?*]

Des économies de bouts de chandelle : des économies dérisoires, sordides. Voici la définition officielle donnée par le TLFi pour *bout de chandelle* : « Menus morceaux de chandelles subsistant une fois qu'elles ont fini de servir. » Il fut un temps où les chandelles avaient une valeur certaine. C'est pourquoi, dans les maisons bourgeoises, le personnel de maison avait l'habitude de rassembler les restes de chandelles, le suif non brûlé, et de les revendre à un cirier pour qu'il en refasse de nouvelles. Vue par les riches, cette récupération semblait ridicule et l'économie correspondante insignifiante, ce qui suffit à expliquer le sens de l'expression, mais aussi à comprendre pourquoi elle comporte la plupart du temps une

connotation de mesquinerie. Cette expression nous vient du XVIII^e siècle, à une époque où on disait aussi d'un avare que c'était un « ménager de bouts de chandelle ». [Georges Planelles, *Les 1001 expressions préférées des Français*]

• *Alea jacta est* / Le dé en est jeté : Le sort en est jeté. La décision est prise, l'action est lancée, adviene que pourra. Pourquoi *alea* l'est plutôt qu'à l'ouest, me direz-vous ? Eh bien, cette question, Jules César ne se l'est absolument pas posée lorsque, selon l'historien Caius Tranquillus Suetone, il a prononcé cette phrase au moment où, à la tête de son armée venant de Gaule, il a franchi le Rubicon, prêt à affronter le consul Pompée qui dirigeait Rome, alors que la loi romaine imposait pourtant à tout général de se séparer de ses troupes avant de passer cette rivière. Ce jour-là, au début de l'an 49 avant J.-C., César a joué, a pris un double risque, celui de transgresser une loi et de perdre sa guerre contre Pompée, et il a gagné puisque le consul ayant d'abord fui Rome, puis ayant perdu la bataille décisive de Pharsale, en Thessalie, César est arrivé au pouvoir peu après. Il a pourtant dû ressentir le frisson du joueur qui jette ses dés et qui, sur un seul coup, peut tout perdre. D'où ces mots devenus célèbres qui viennent du fait qu'une fois que les dés sont jetés (que l'action est lancée), il n'y a plus qu'à attendre qu'ils tombent et s'arrêtent pour constater ce que le sort aura bien voulu décider. Ils marquent aussi une décision prise irrévocablement, quelles qu'en soient les conséquences. *Alea*, en latin, signifiait « jeu de dés » ou « dé » et, par extension, il a désigné le sort ou le hasard. [Georges Planelles, *Les 1001 expressions préférées des Français*]

• *L'alpha et l'oméga* : 1. La totalité de quelque chose. 2. Le début et la fin de quelque chose. Voilà une nouvelle expression biblique. À l'école, il est extrêmement difficile d'être à la fois le premier et le dernier de la classe, sauf si elle ne comporte qu'un seul élève, ce qui est plutôt rare. Cela n'a pas empêché Yahveh parlant par la bouche d'Ésaïe, de dire : « Je suis le premier et je suis le dernier. » Sauf qu'il ne s'agissait pas d'évoquer un classement, mais de dire qu'il était là au tout début (de l'humanité) et serait encore là à la fin, ce qui était une manière pour lui de signifier sa supériorité sur les autres dieux que les hommes pouvaient adorer. Et c'est parce que saint Jean, dans l'Apocalypse, a exprimé cette idée en ayant recours aux deux lettres extrêmes de l'alphabet grec dont la totalité symbolise Dieu (« Je suis l'alpha et l'oméga, le premier et le dernier, le principe et la fin ») que notre expression est apparue. [Georges Planelles, *Les 1001 expressions préférées des Français*]

• *Passer au crible*. Passer quelque chose au crible, c'est l'examiner avec la plus grande minutie, dans un état d'esprit critique. Avant d'avoir ce sens figuré, la locution exprime un quelconque tri fait au moyen d'un crible, un crible étant l'équivalent d'une passoire, un instrument de surface plane, percé de petits trous, utile à séparer des solides de différentes grosseurs. L'expression est à rapprocher de « trier sur le volet », le volet étant, lui aussi, une sorte de tamis, un voile employé pour trier les graines. Ne passaient ou ne restaient que celles qui avaient la dimension voulue, d'où l'idée d'une démarche sélective. [Les Almaniaks, *Pourquoi dit-on... ?*]

Astuces mnémotechniques

• *Résidant(e)* ou *résident(e)*. Il peut être très important d'établir une différence entre *résidant(e)* et *résident(e)*, mais les usages divers compliquent la tâche des lexicographes... et l'on note quelques flottements au sein des dictionnaires. Une solution simplificatrice et aisée à mettre en application consisterait à observer la distinction suivante : a) *résidant* quand il s'agit d'une personne qui est à demeure l'occupant d'un lieu précis (ville, foyer-logement, appartement, maison d'étudiants, maison de retraite) ; b) *résident* quand il s'agit de quelqu'un (un représentant officiel, par exemple) qui réside, pour une période délimitée, dans un pays étranger au sien, dans des territoires ou régions éloignés (quand bien même ces contrées relèveraient-elles de l'État de naissance de la personne).

Phrases mnémoriques : *Ces résidants sont les occupants de l'hôtel depuis sa construction. Le résident représente ici pour cinq ans le président de la République française.* [Jean-Pierre Colignon, *Orthographe : trucs et astuces*]

Étymologies étonnantes

- *Toilette*. Au XVI^e siècle, ce mot désignait une petite pièce de toile dans laquelle certains artisans ou commerçants enveloppent leur marchandise. Puis ce fut un linge brodé et orné, placé sur une table de toilette, appelé plus tard *dessus de toilette*. [Le Grand Robert]
- Quel est la différence entre *potage* et *soupe* ? *Potage*, ÉTYM. XIII^e « bouillie, purée de légumes cuits au pot », aussi « légumes », en moyen franç.; de *pot*, et suff. *-age* : Aliment à demi liquide, constitué par un bouillon* dans lequel on a fait cuire ou tremper des aliments solides, le plus souvent coupés menu ou passés. *Soupe*, ÉTYM. V. 1195; *soppe*, mil XII^e; bas lat. *suppa*, soit d'orig. germanique **suppa*, de même racine que le gotique *supôn* « assaisonner », soit (Guiraud) de l'adj. *suppus*, de *supinus* « couché, renversé », la tranche de pain étant placée à plat dans la soupière et un liquide étant versé sur elle. À l'origine, c'était la tranche de pain que l'on arrosait de liquide chaud : bouillon, lait, vin... ou que l'on y trempait. D'où l'expression « trempé comme une soupe ». Maintenant, c'est un bouillon ou potage épaissi par des tranches de pain, des aliments solides (généralement non passés). [Le Grand Robert]
- Quel est le point commun entre *lacune* et *lagune* ? C'est le latin *lacuna* : mare, fossé plein d'eau. *Lacuna* était un dérivé de *lacus*, dont on a tiré notre mot *lac*. *Lacuna* pouvait prendre le sens de « trou », puis de « vide ». C'est dans cette acception que le français du XVI^e siècle emprunta le mot sous la forme *lacune* (= manque). Le vénitien *laguna* est, lui aussi, issu du latin *lacuna*. Il désigna d'abord les étendues d'eau de mer qui, à Venise, sont comprises entre la terre ferme et un cordon littoral. Le mot passa en français sous la forme *lagune*. [René Garrus, *Les Étymologies surprises.*]
- Quel est le point commun entre *languir* et *laisser* ? C'est la racine latine *lag(u)-* : idée de relâchement. Cette racine est représentée en latin par l'adjectif *laxus* (**lag-sus*), « relâché », et le verbe *languere* (*la[n]gu-ere*), « être affaîssé ». *Languere* est à l'origine du français *languir*. De *laxus* dérivait le verbe *laxare*, « relâcher », d'où est issu *laisser*. Le dérivé vulgaire **laxicare* a, pour sa part, abouti à *lâcher*. Sur l'adjectif *laxus*, le français du XX^e siècle a formé deux mots savants : le nom *laxisme*, désignant une doctrine morale tendant à laisser faire, et l'adjectif *laxiste*, qualifiant celui qui suit cette doctrine. Le dérivé *laxativus* est à l'origine du terme médical *laxatif*, « qui relâche les intestins ». [René Garrus, *Les Étymologies surprises.*]

Devinettes, jeux de mots, jeux de lettres

Quelques *Perles de la littérature* de Pierre Ferran et Dominique Jacob.

« Il est onze heures, répéta le personnage muet. » Honoré de Balzac, *Scènes de la vie privée, La Bourse, 1832.*

« On entendit la voix de quelqu'un qui parlait bas le plus haut qu'il pouvait. » Scarron, *Le Roman comique, 1651.*

« Voyons, continua le Piémontais, parlant tout haut au lieutenant des cheveu-légers et tout bas à La Môle ; Messieurs, qu'y a-t-il ? » Alexandre Dumas père, *La Reine Margot, 1845.*